



AFREC

Commission Africaine
de l'Énergie

Statistiques clés sur l'énergie en Afrique 2025

LA COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE



Les commandes d'exemplaires de ce rapport se font auprès de :

La Commission africaine de l'énergie (AFREC)
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035
Alger, Algérie

Tél. : +213 23 45 91 98

Fax : +213 23 45 92 00

Site web : www.au-afrec.org E-

mail : afrec@africanunion.org



AUAFREC

@AU_AFREC

Commission africaine de l'énergie

@AU_AFREC (Commission africaine de l'énergie)

©2025 Commission africaine de l'énergie
Département des infrastructures et de l'énergie
Union africaine

Alger,

Algérie

Tous droits

réservés.

Première impression 2012.

Titre : Statistiques clés sur l'énergie en Afrique

Langues disponibles : anglais et français

Langue : Français

QR CODE

©Toute reproduction, copie, diffusion ou traduction de cette publication est interdite sans autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées à l'AFREC, Alger. Les informations contenues dans cette publication peuvent être librement citées. Il est demandé d'en mentionner la source et de les accompagner d'une copie de la publication.

Les appellations utilisées et la présentation des informations contenues dans cette publication n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion de la part de la Commission africaine de l'énergie au nom de la Commission de l'Union africaine concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites, ou son système économique ou son degré de développement. Les désignations telles que « développé », « industrialisé » et « en développement » sont utilisées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une région dans le processus de développement.

AVANT-PROPOS

Nous avons le plaisir de présenter l'édition 2025 du rapport «Statistiques clés sur l'énergie en Afrique» (KAES) de l'AFREC, préparé avec la collaboration active des États membres de l'Union africaine. Les données qui y figurent ont été collectées conjointement auprès des États membres de l'UA et validées afin de garantir la fiabilité et la crédibilité des informations destinées aux décideurs.

Ce rapport met en évidence les principales tendances issues du Système d'information énergétique africain (SIEA) mis à jour. Des statistiques énergétiques fiables, actualisées et harmonisées sont essentielles pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la planification des investissements, le suivi et l'évaluation des progrès de l'Afrique vers une transition énergétique durable. La publication « Statistiques clés sur l'énergie en Afrique » pour 2025 donne un aperçu statistique consolidé du système énergétique africain de 2023, couvrant l'approvisionnement, la transformation et la consommation d'énergie sur plus de deux décennies.

Cette publication contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2063, du Plan directeur des systèmes électriques continentaux africains, de la Stratégie africaine pour l'efficacité énergétique et des engagements mondiaux pris dans le cadre de l'ODD 7 de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris. Elle est élaborée à partir des données nationales officielles communiquées à l'AFREC et traitées conformément aux Recommandations internationales pour les statistiques de l'énergie (IRES).

Entre 2010 et 2023, le système énergétique africain s'est considérablement développé en réponse à la croissance démographique, à la transformation économique et à l'urbanisation rapide. L'approvisionnement total en énergie primaire (TPES) a augmenté de manière constante, principalement grâce aux combustibles fossiles et à la biomasse traditionnelle, parallèlement à une expansion rapide de la production d'électricité.

Principales conclusions :

- L'approvisionnement total en énergie primaire a augmenté de manière continue (hausse de 38 %) au cours de la période, la biomasse et le pétrole occupant une place prépondérante.
- La biomasse reste le combustible dominant en Afrique subsaharienne.
- La production d'électricité a plus que doublé depuis 2010, grâce à l'hydroélectricité, à la production à partir du gaz et aux énergies renouvelables émergentes.
- La consommation finale totale a augmenté dans tous les secteurs, en particulier dans les transports, les ménages et l'industrie.
- L'Afrique reste un exportateur net de pétrole brut et de gaz naturel, tandis que de nombreux pays demeurent des importateurs nets de produits pétroliers raffinés et d'électricité.

L'AFREC maintient son engagement à fournir des données fiables et actualisées afin d'éclairer les décisions et d'orienter les politiques énergétiques.

Le rapport KAES 2025 s'inscrit dans le cadre de cet effort et fournit une base factuelle solide validée par les États membres.

Nous espérons que ce rapport vous aidera dans vos efforts de planification et de prise de décision alors que nous travaillons ensemble à la construction d'un avenir énergétique durable en Afrique. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis et construire l'Afrique que Nous Voulons.

RASHID Ali Abdallah (M.)
Directeur exécutif, Commission africaine de l'énergie (AFREC)

ABRÉVIATIONS

Mmc	Millions de mètres cubes
Gcal	Gigacalorie
PCS	Pouvoir calorifique supérieur
GW	Gigawatt
GWh	Gigawattheure
kcal	Kilocalorie
kg	Kilogramme
kJ	Kilojoule
kWh	Kilowattheure
MBtu	Millions d'unités thermiques britanniques
Mt	Millions de tonnes
Mtep	Millions de tonnes équivalent pétrole
t	Tonne métrique = tonne = 1 000 kg
Kt	Kilotonnes
TJ	Térajoule
tep	Tonne équivalent pétrole = 107 kcal
Kb/jc	Milliers de barils par jour calendaire
TWh	Térawattheure

USDDollar américain



LISTE DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION AFRICAINE PARTICIPANTS



Algérie	Libye
Angola	Madagascar
Bénin	Malawi
Botswana	Mali
Burkina Faso	Mauritanie
Burundi	Maurice
Cameroun	Maroc
Cabo Verde	Mozambique
République centrafricaine	Namibie
Tchad	Niger
Comores	Nigeria
République du Congo	Rwanda
Côte d'Ivoire	Sahraoui
Djibouti	Somalie
République démocratique du Congo	Sao Tomé-et-Principe
Égypte	Sénégal
Guinée équatoriale	Seychelles
Érythrée	Sierra Leone
Eswatini	Afrique du Sud
Éthiopie	Sud Soudan
Gabon	Soudan
Gambie	Tanzanie
Ghana	Togo
Guinée	Tunisie
Guinée-Bissau	Ouganda
Kenya	Zambie
Lesotho	Zimbabwe
Libéria	



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS2

ABRÉVIATIONS3

1. APPROVISIONNEMENT7

2. TRANSFORMATION.....233

3. CONSOMMATION FINALE TOTALE2729

ÉNERGIE SIMPLIFIÉE3636

TABLEAU DE BILAN 200036

FACTEURS DE CONVERSION POUR L'ÉNERGIE370

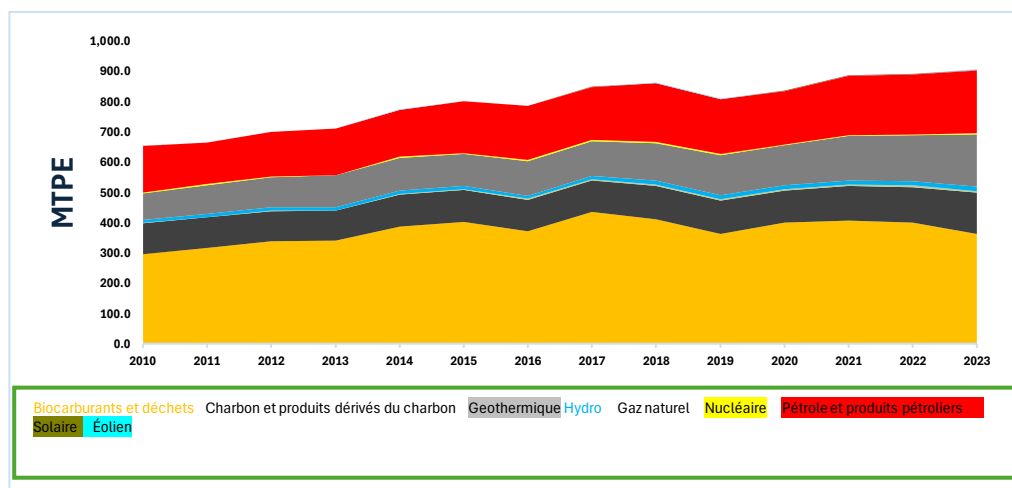
GLOSSAIRE46



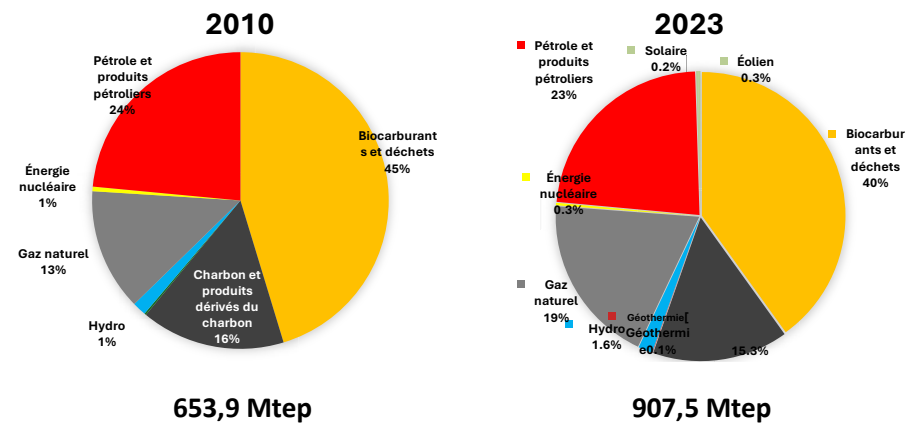
1. APPROVISIONNEMENT

1.1 APPROVISIONNEMENT TOTAL EN ÉNERGIE PRIMAIRE (TPES) PAR COMBUSTIBLE

Approvisionnement total en énergie primaire (TPES) de 2000 à 2023 par combustible

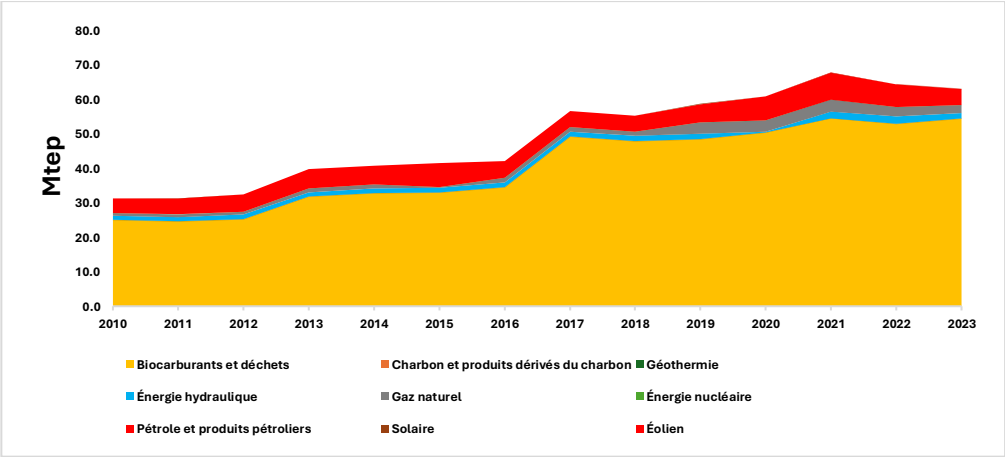


Part des combustibles en 2010 par rapport à 2023

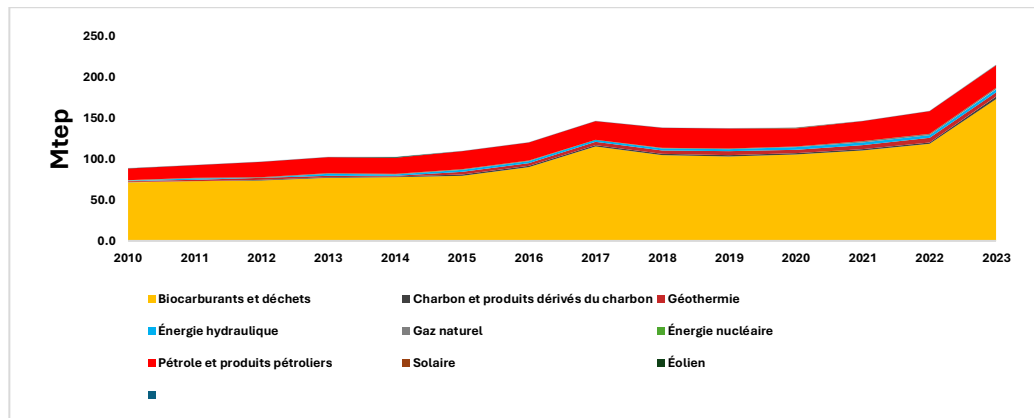


1.2 APPROVISIONNEMENT PAR RÉGION

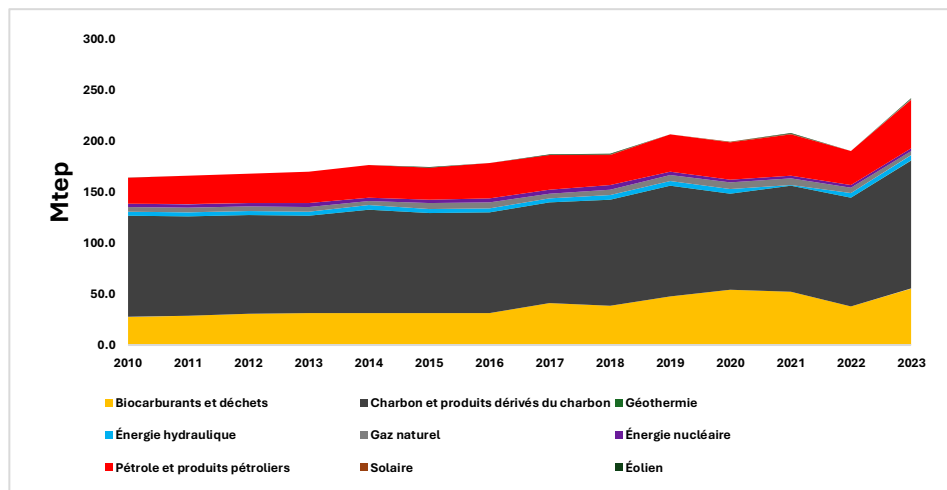
1.2.1 TPES par combustible - Région d'Afrique centrale



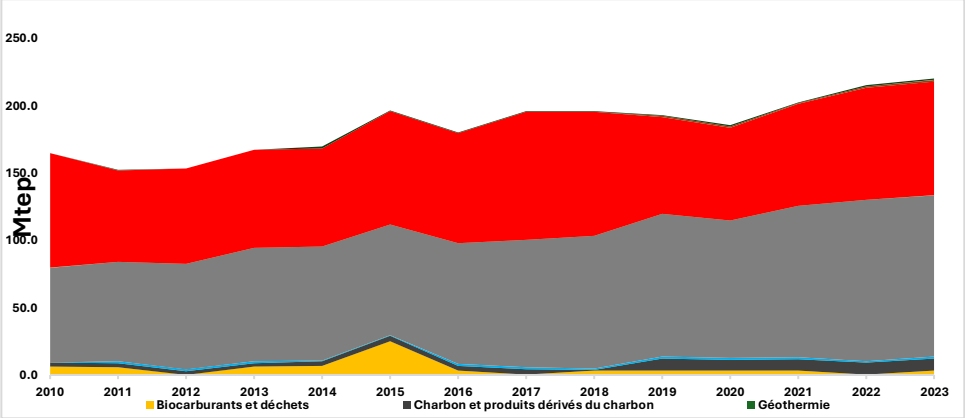
1.2.2 TPES par combustible - Région d'Afrique de l'Est



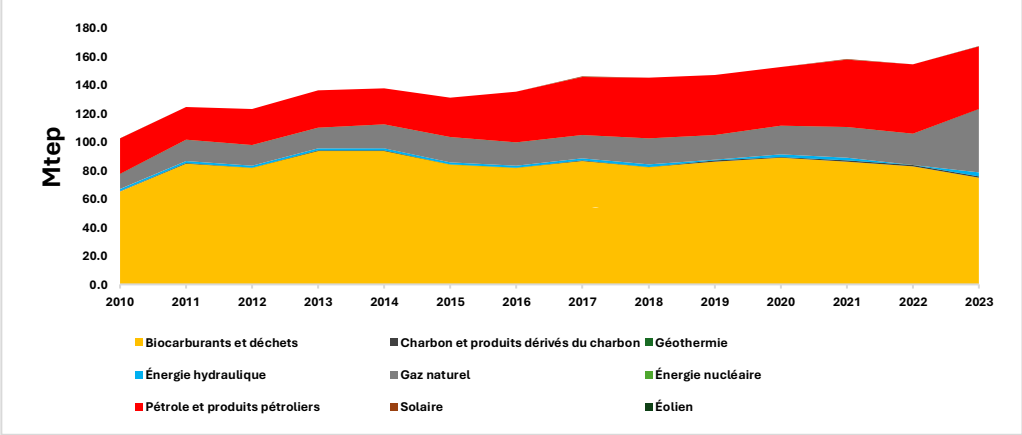
1.2.3 TPES par combustible - Région d'Afrique australe



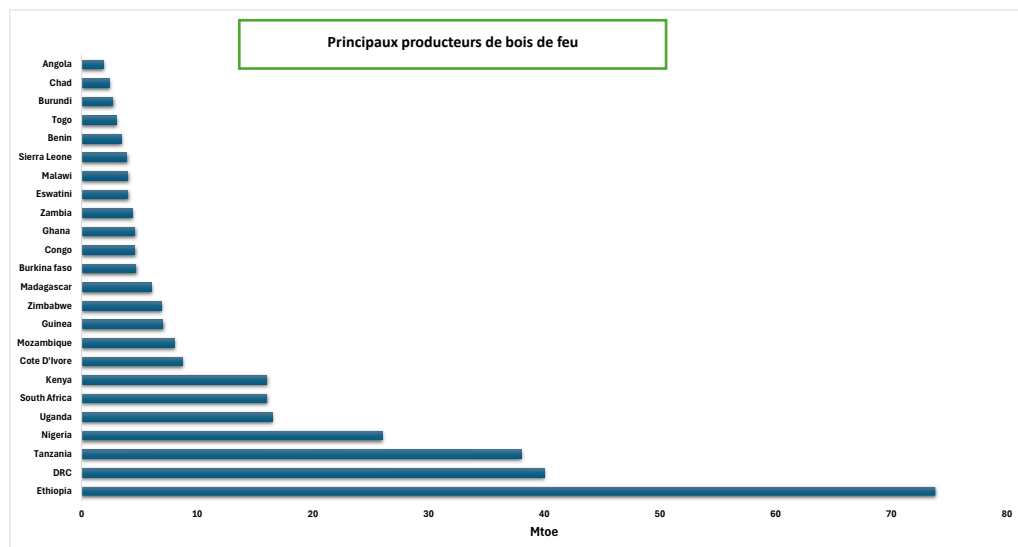
1.2.4 TPES par combustible - Région d’Afrique du Nord



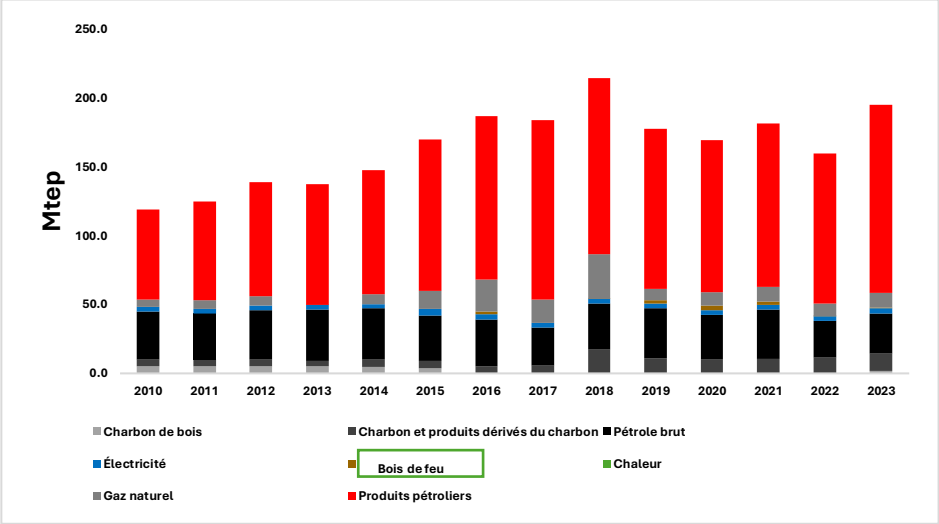
1.2.5 TPES par combustible - Région d’Afrique de l’Ouest



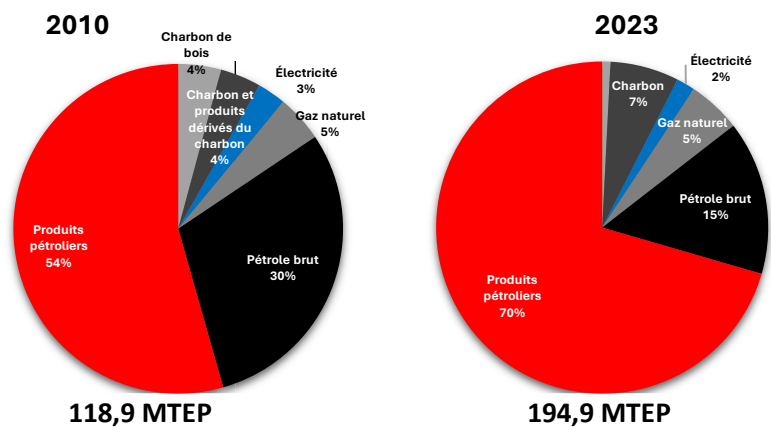
1.3 PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE BOIS DE FEU



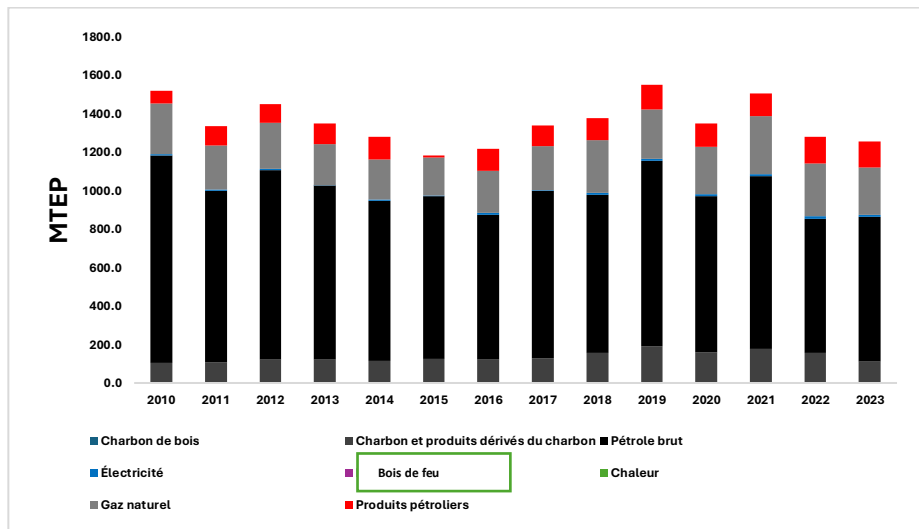
1.4 IMPORTATIONS TOTALES PAR COMBUSTIBLE



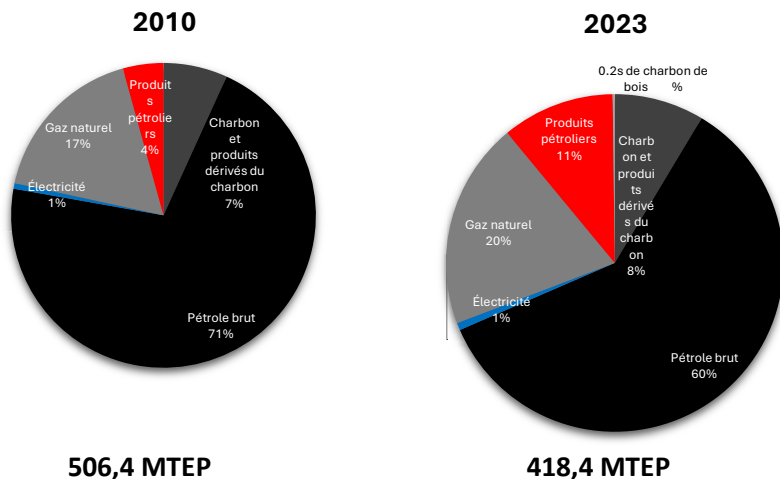
1.4.1 PART DES IMPORTATIONS PAR COMBUSTIBLE 2010 PAR RAPPORT À 2023



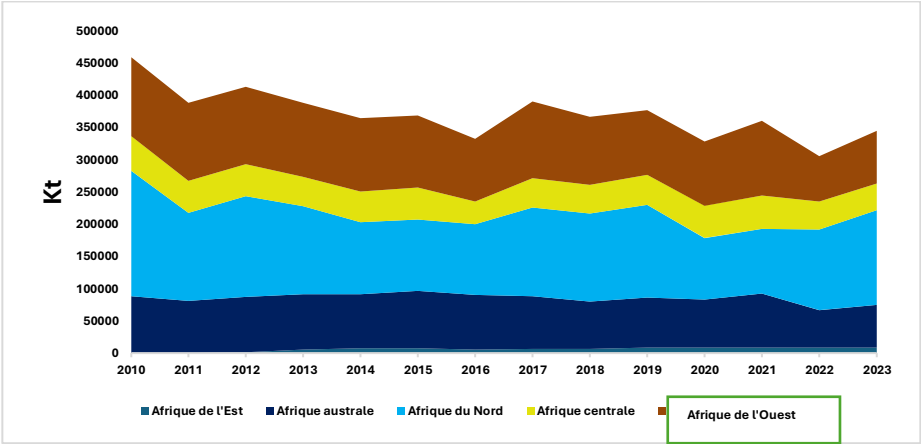
1.5 EXPORTATIONS TOTALES PAR COMBUSTIBLE



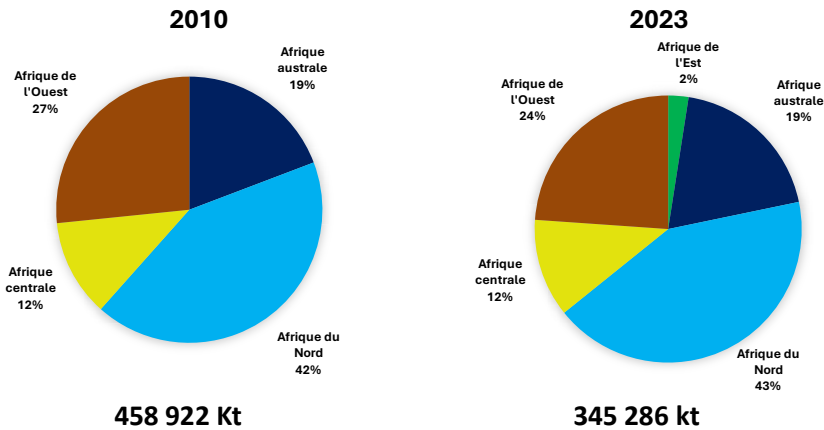
1.5.1 PART DES EXPORTATIONS PAR COMBUSTIBLE 2010 PAR RAPPORT À 2023



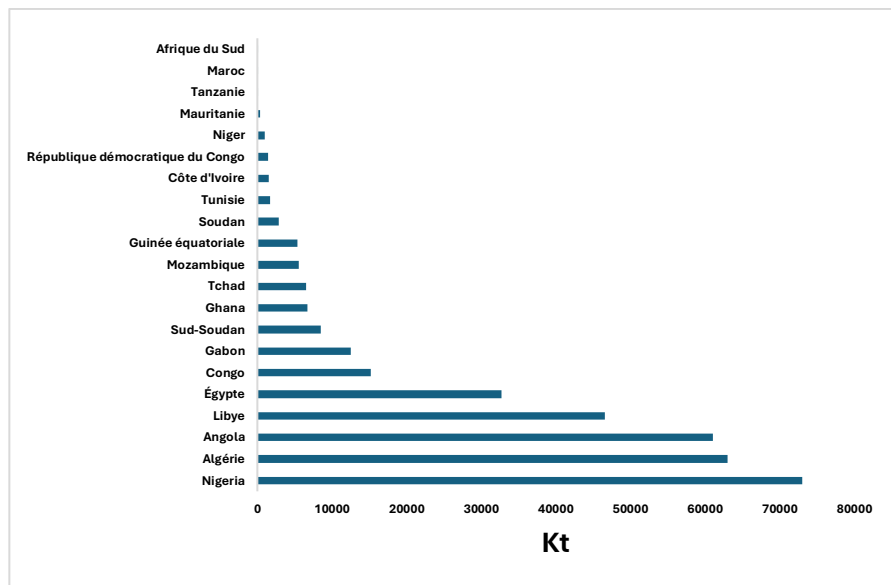
1.6 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT DE 2010 À 2023 PAR RÉGION



Part de la production de pétrole brut 2010 par rapport à 2023

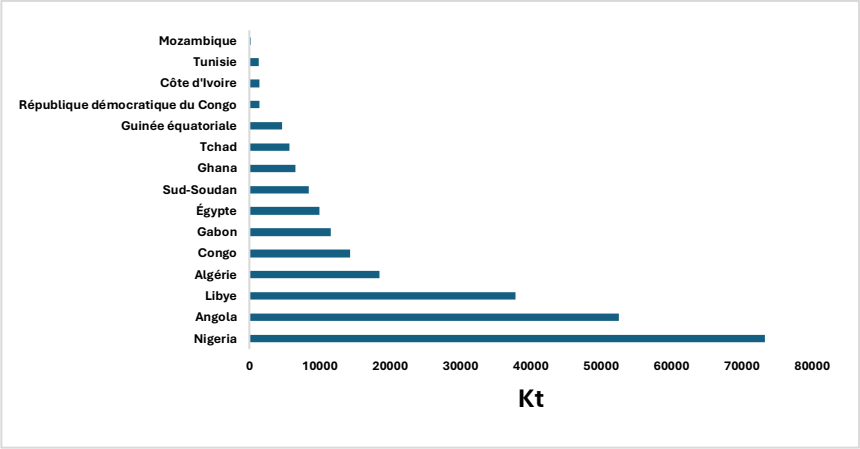


1.6.1 PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE BRUT

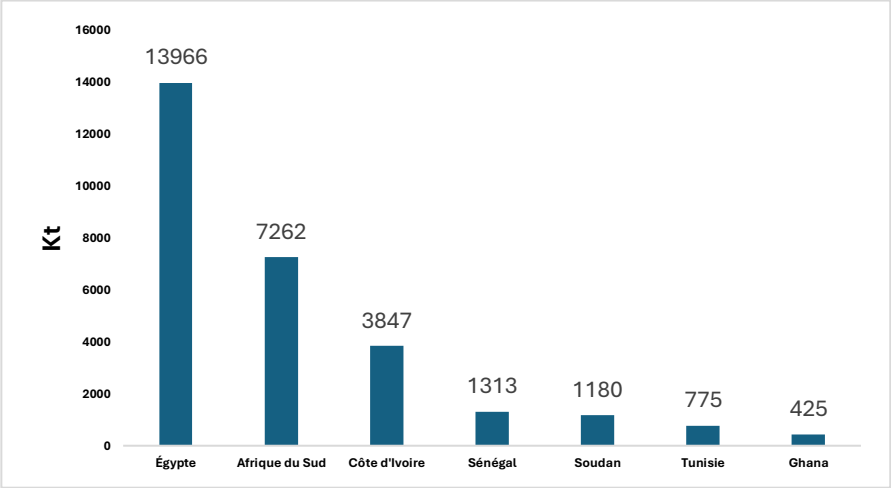


* Comprend le pétrole brut, le GNL, les additifs et autres hydrocarbures

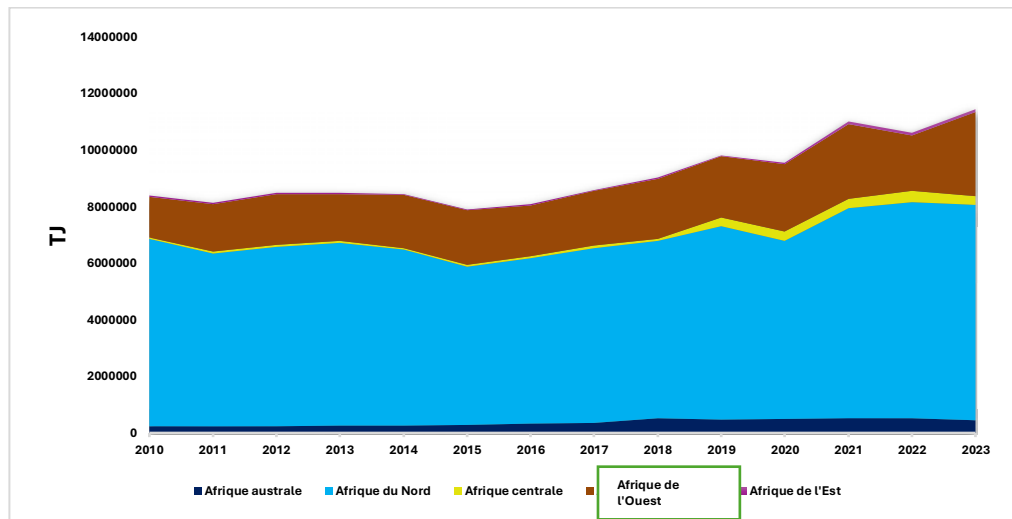
1.6.2 PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE BRUT



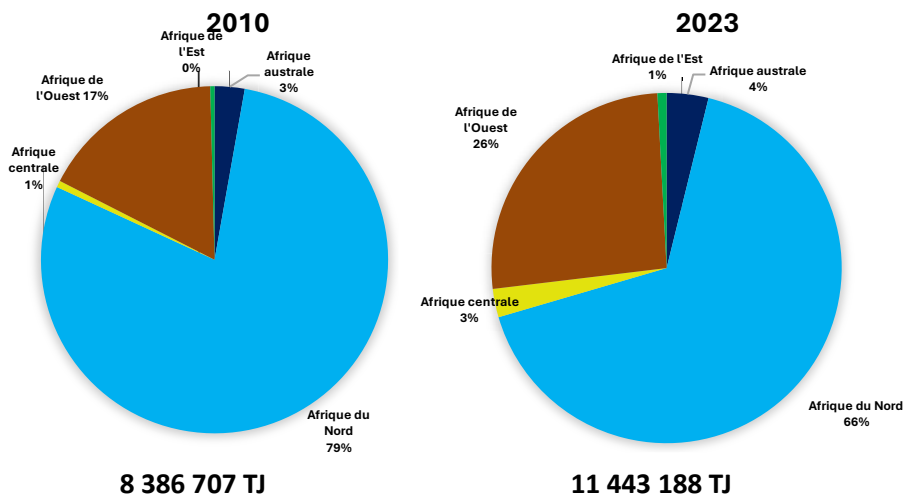
1.6.3 PAYS IMPORTATEURS DE PÉTROLE BRUT



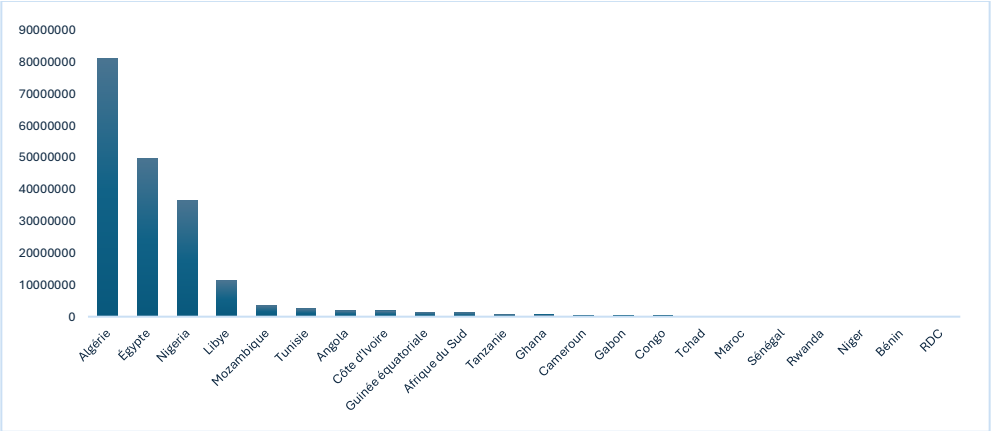
1.7 PRODUCTION DE GAZ NATUREL PAR RÉGION



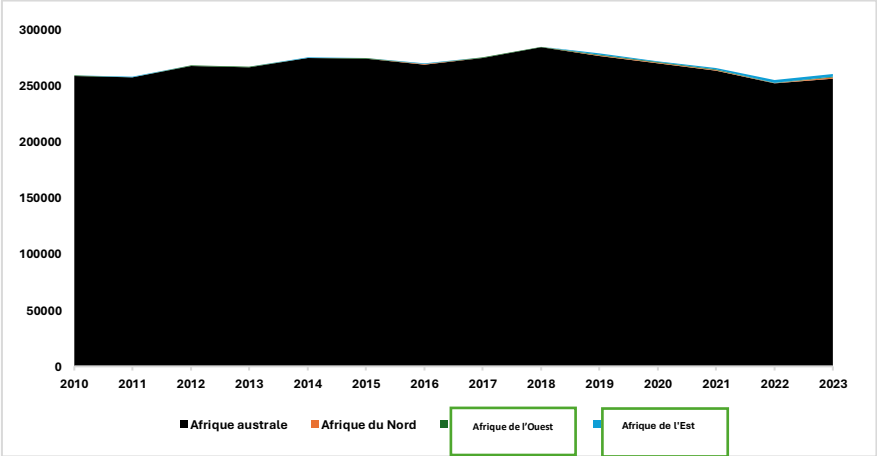
1.7.1 PART DE LA PRODUCTION DE GAZ NATUREL PAR RÉGION EN 2010 ET EN 2023



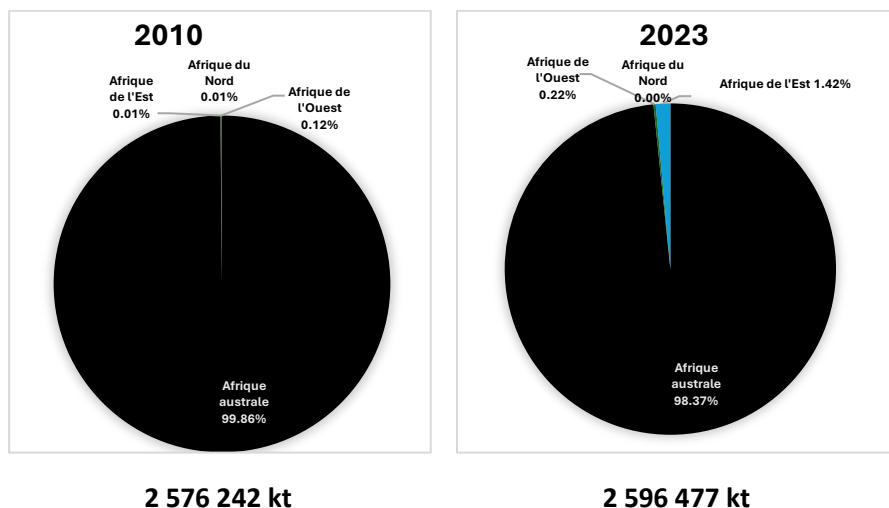
1.7.2 PAYS PRODUCTEURS DE GAZ NATUREL (Mmc)



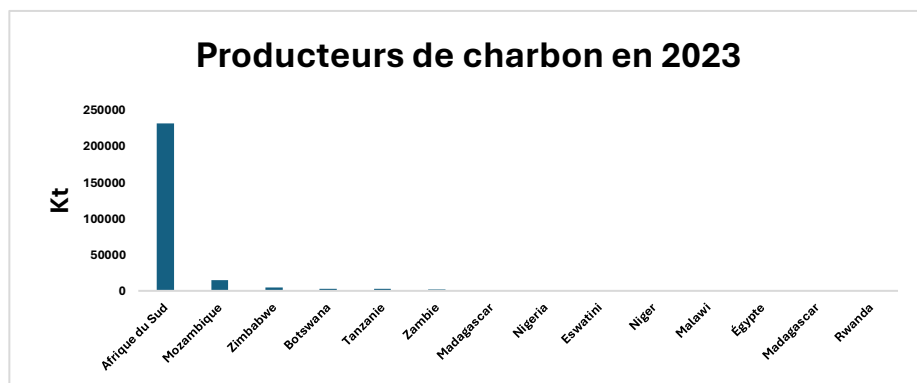
1.8 PRODUCTION DE CHARBON (Kt)



1.8.1 PART DE LA PRODUCTION DE CHARBON PAR RÉGION EN 2010 ET EN 2023



1.8.2 PRODUCTEURS DE CHARBON À PARTIR DE 2023

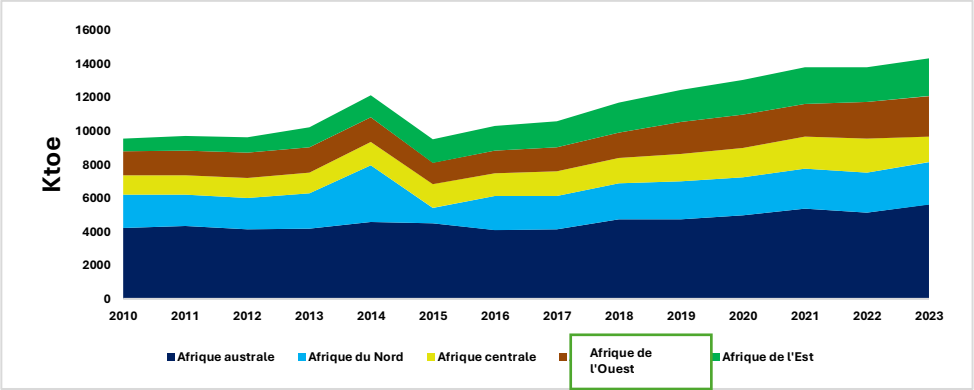


* Comprend le charbon thermique, le charbon à coke, le lignite et le charbon récupéré, etc.

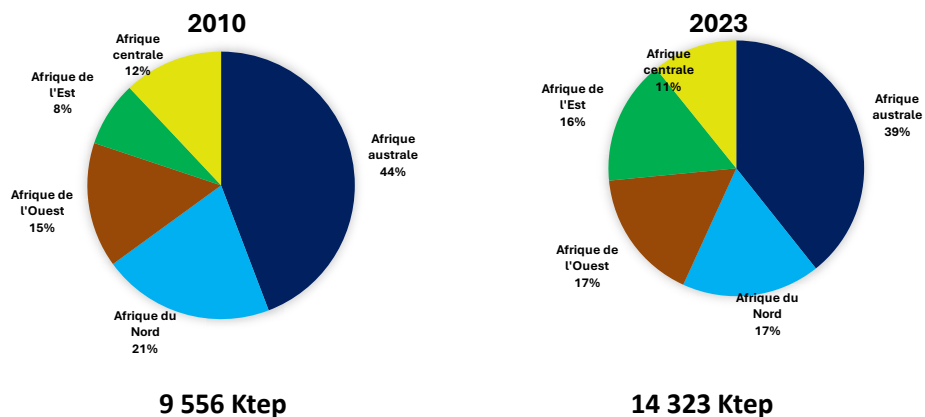
1.9 PRODUCTION NUCLÉAIRE

L'Afrique du Sud est actuellement le seul pays d'Afrique à produire de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire.

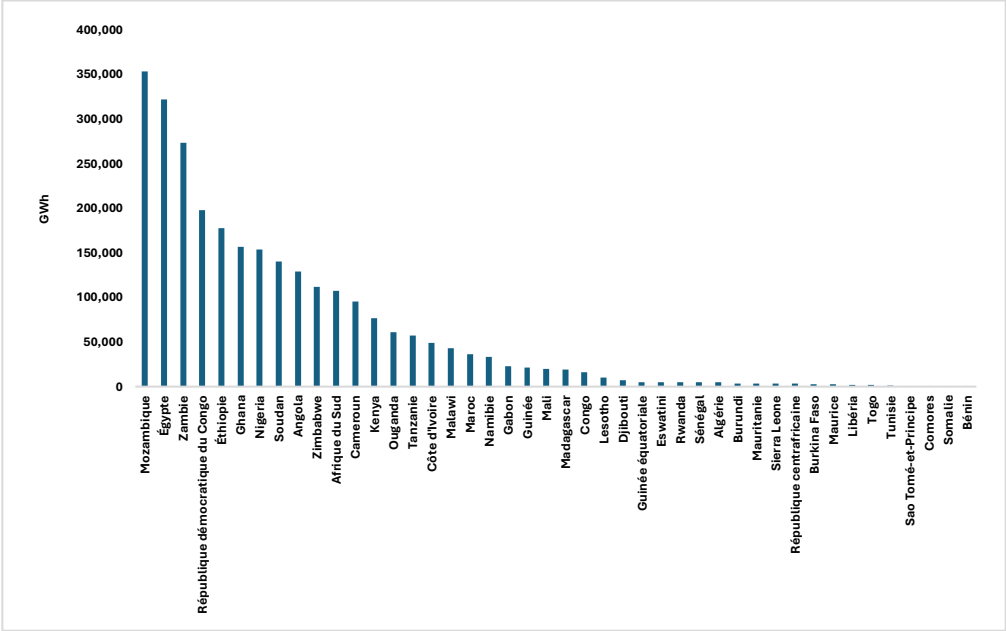
1.10 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
HYDROÉLECTRIQUE PAR RÉGION



10.1 PART DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ HYDROÉLECTRIQUE PAR RÉGION EN 2010 ET EN 2023

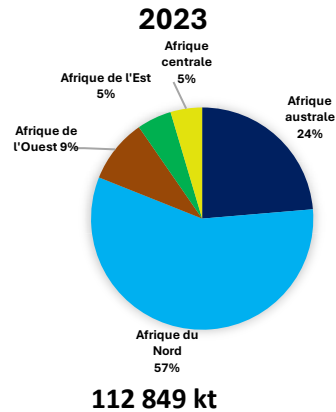
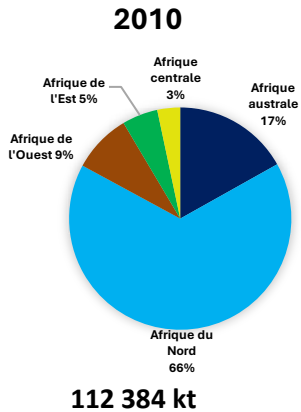
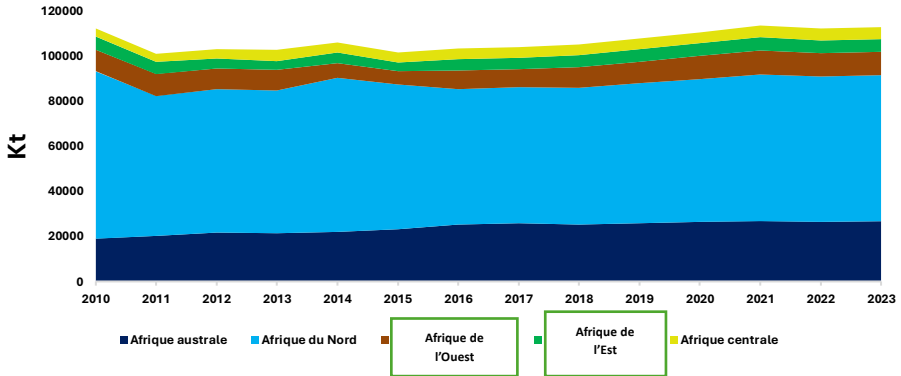


1.10.2 PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ HYDROÉLECTRIQUE EN 2023



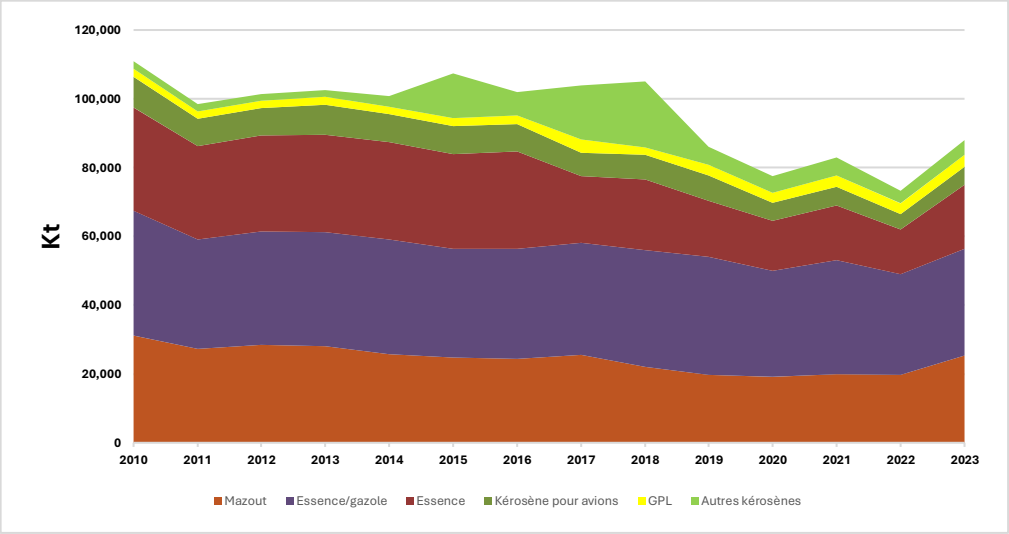
2. TRANSFORMATION

2.1 PRODUCTION DES RAFFINERIES PAR RÉGION

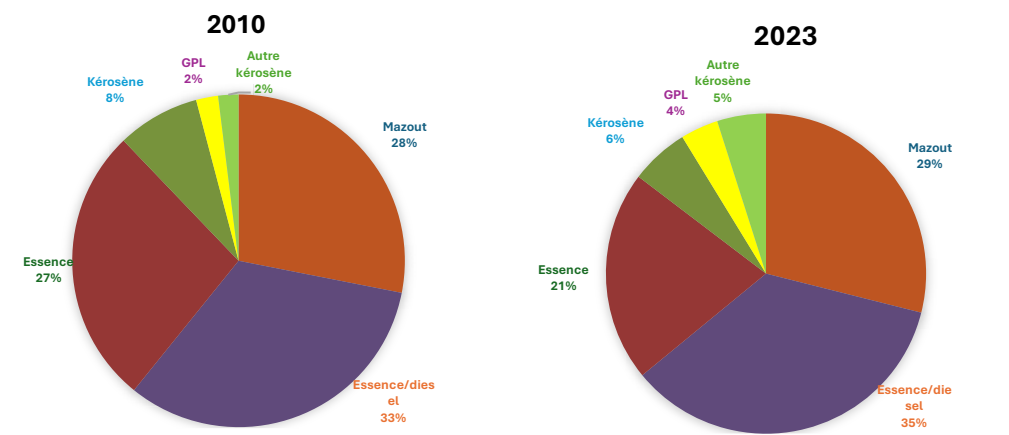


	Capacité de raffinage	kbpj
1	Nigeria	1 155
2.	Égypte	675
3.	Algérie	576
4	Afrique du Sud	497
5.	Libye	380
6.	Soudan	105
7.	Côte d'Ivoire	70
8	Angola	55
9.	Ghana	45
10.	Tunisie	34
11.	Sénégal	27
12	Zambie	24
13	Congo	21
14	Gabon	21
15	Niger	20
16	Tchad	20
Afrique		3 723

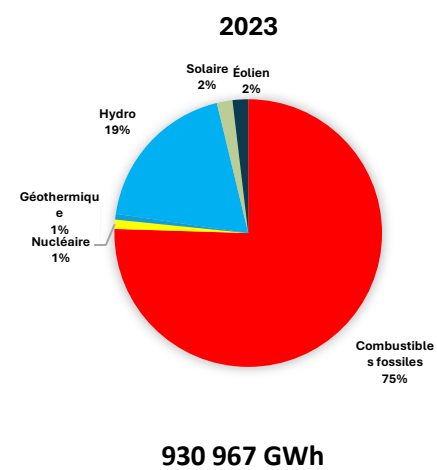
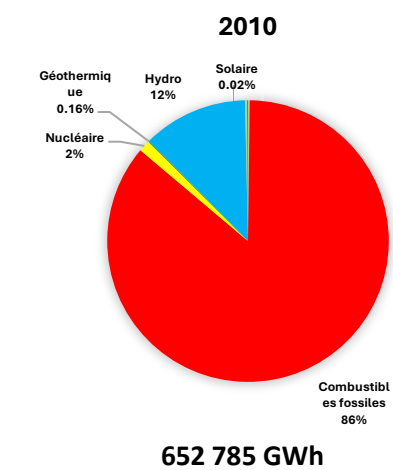
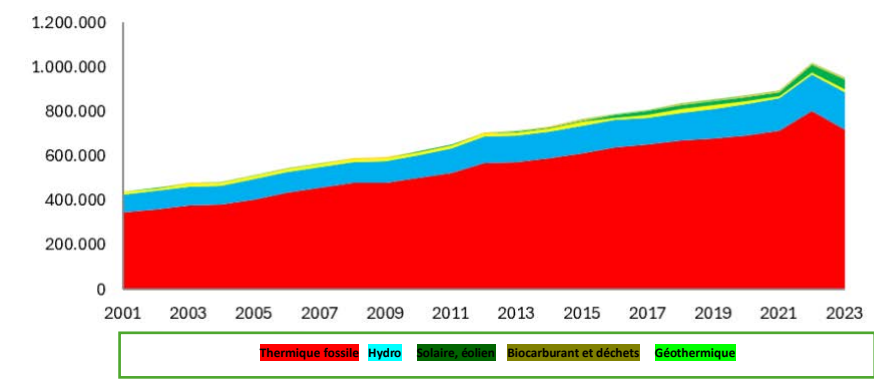
2.1.1 PRODUCTION DES RAFFINERIES PAR COMBUSTIBLE



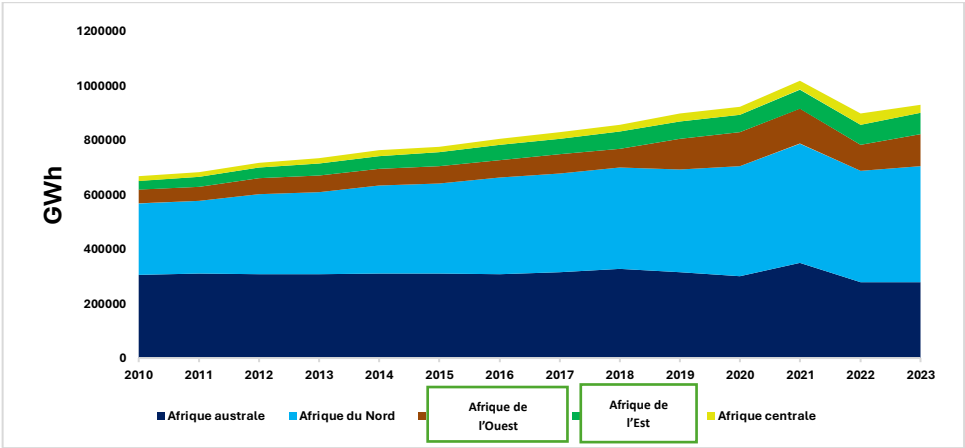
2.1.2 PART DE LA PRODUCTION DES RAFFINERIES EN 2010 PAR RAPPORT À 2023



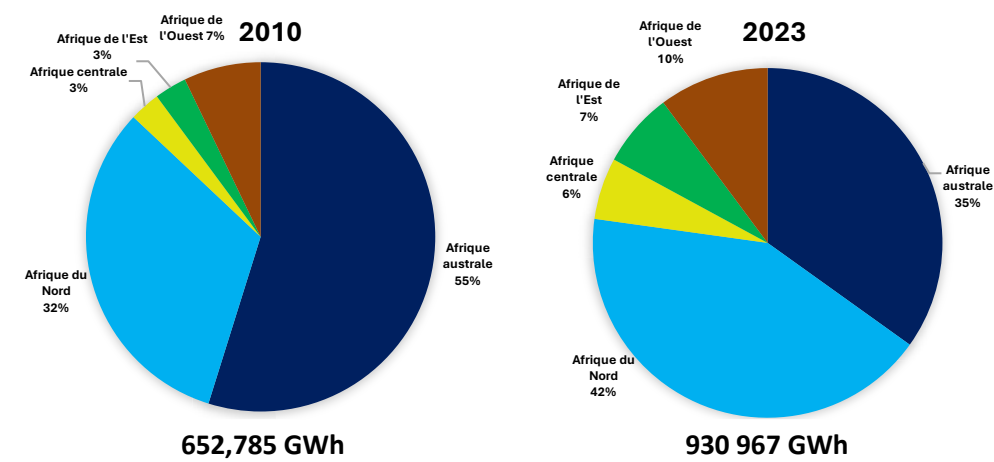
2.2 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR COMBUSTIBLE



2.3 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR RÉGION

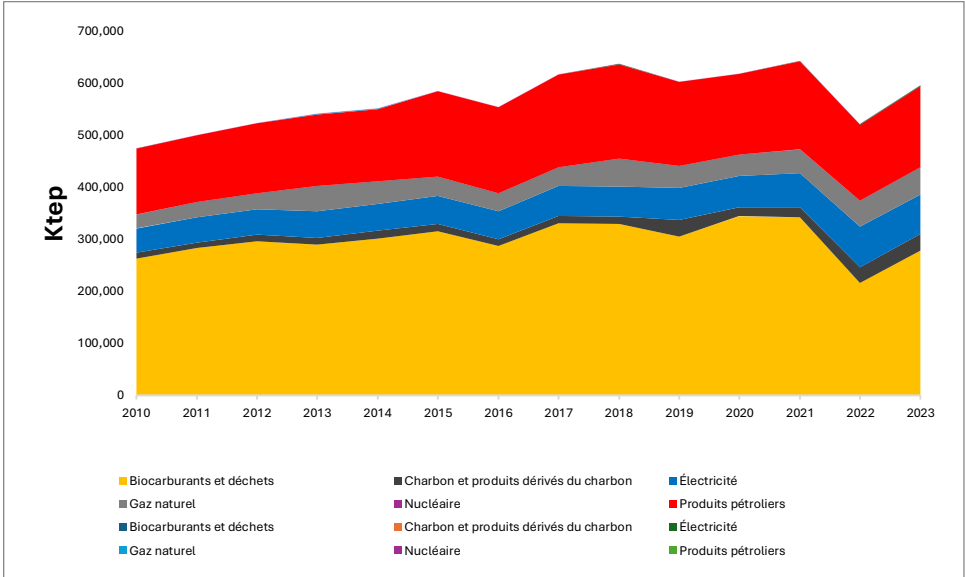


2.3.1 Parts régionales de la production d'électricité 2010 par rapport à 2023

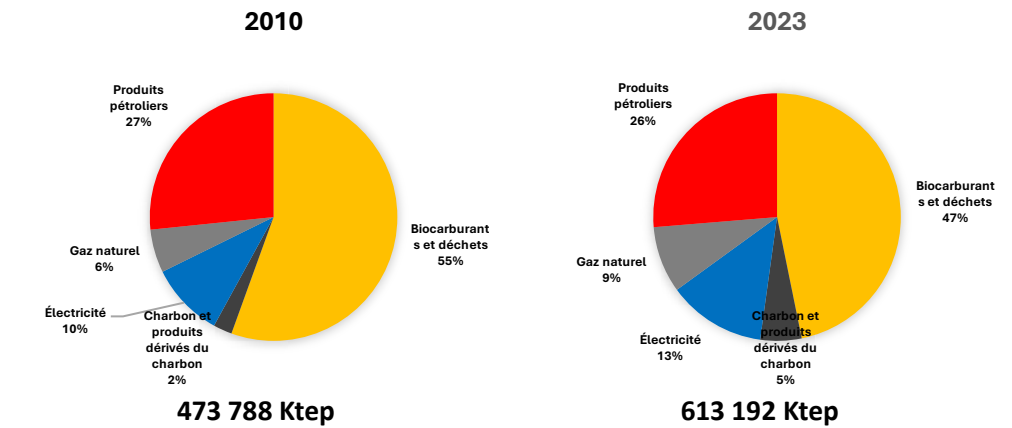


3. CONSOMMATION FINALE TOTALE

3.1 CONSOMMATION FINALE TOTALE PAR COMBUSTIBLE

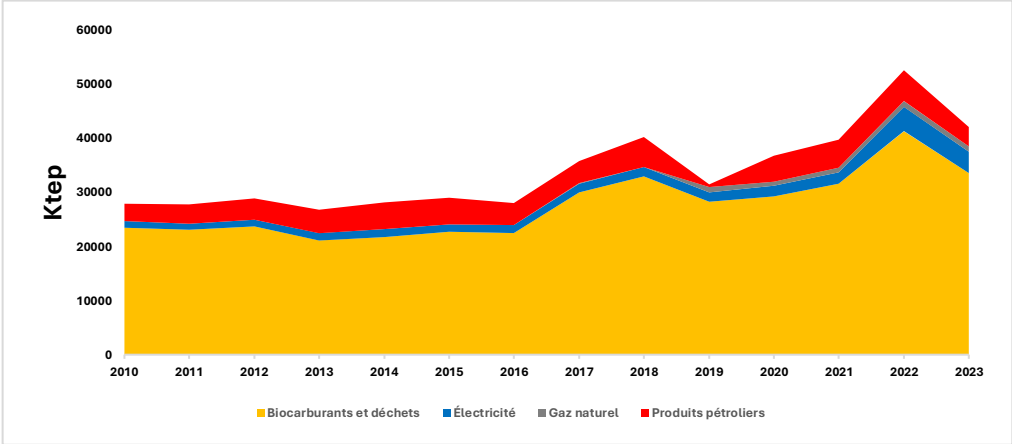


3.2 Parts des combustibles dans la consommation finale totale - 2010 par rapport à 2023

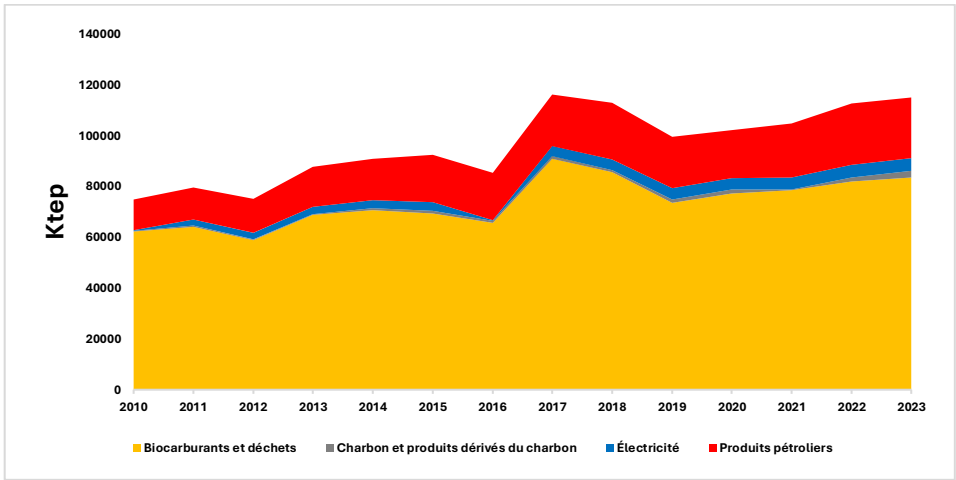


3.3 CONSOMMATION FINALE TOTALE PAR RÉGION

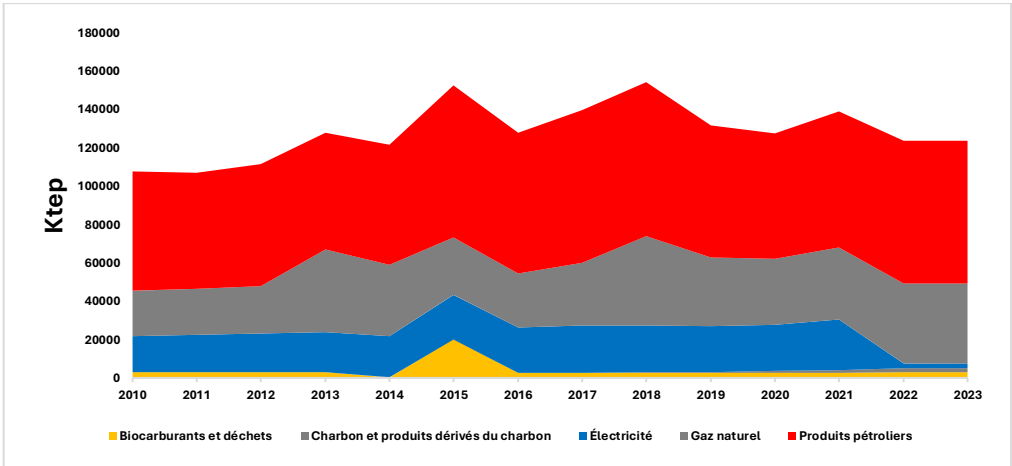
3.3.1 CFT de l’Afrique centrale par combustible



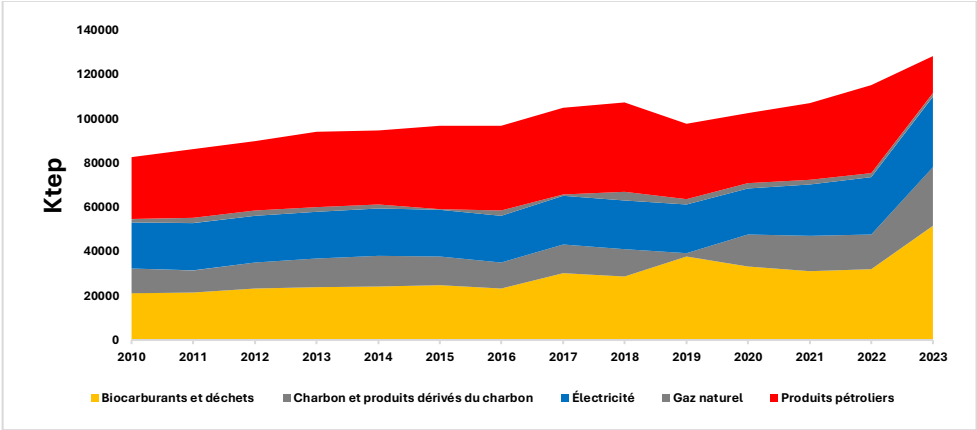
3.3.2 CFT de l'Afrique de l'Est par combustible



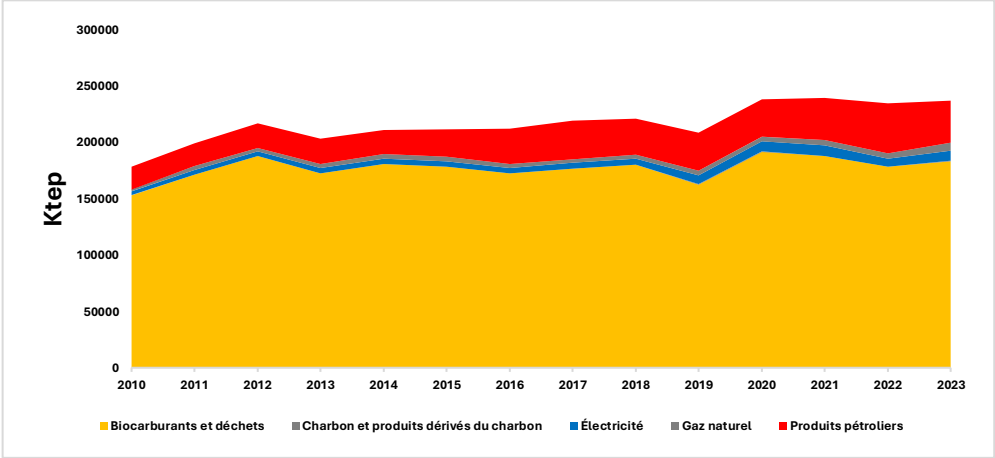
3.3.3 CFT de l'Afrique du Nord par combustible



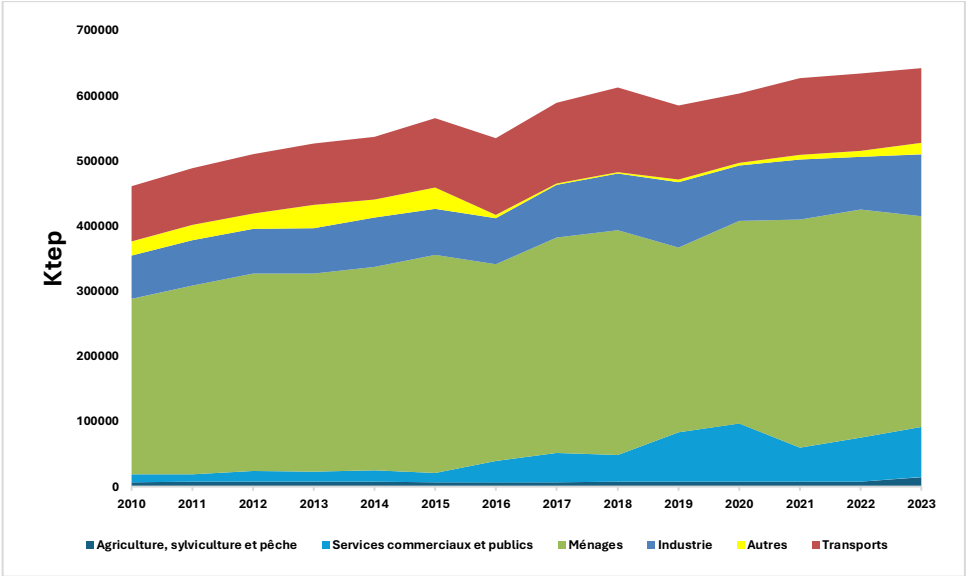
3.3.4 CFT de l'Afrique australe par combustible



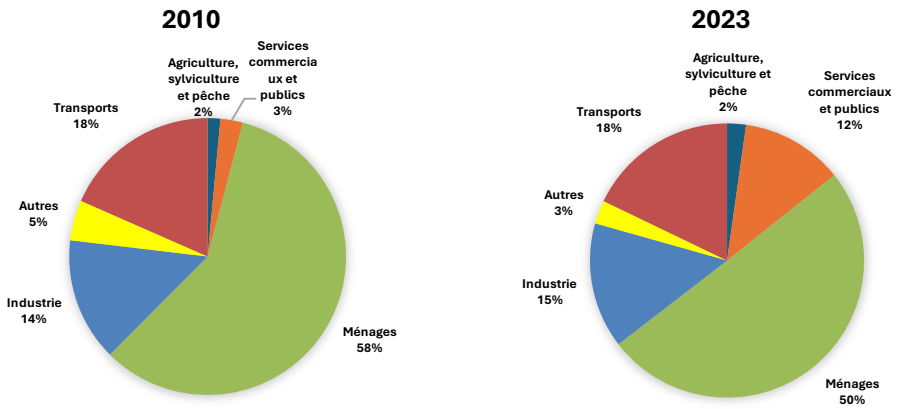
3.3.5 CFT de l'Afrique de l'Ouest par combustible



3.4 CONSOMMATION FINALE TOTALE EN AFRIQUE PAR SECTEUR

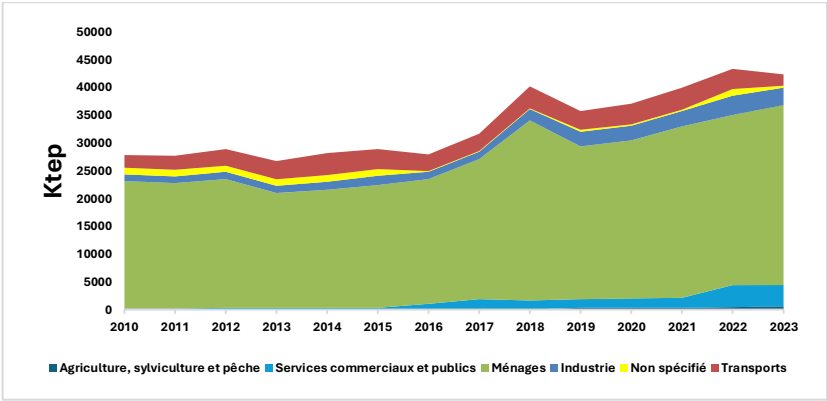


3.4.1 Part de la CFT par secteur en 2010 par rapport à 2023

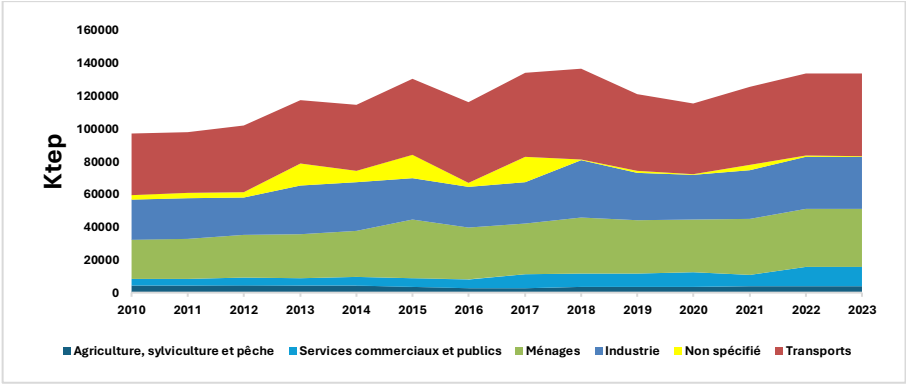


3.4 CONSOMMATION FINALE TOTALE PAR SECTEUR AU NIVEAU RÉGIONAL

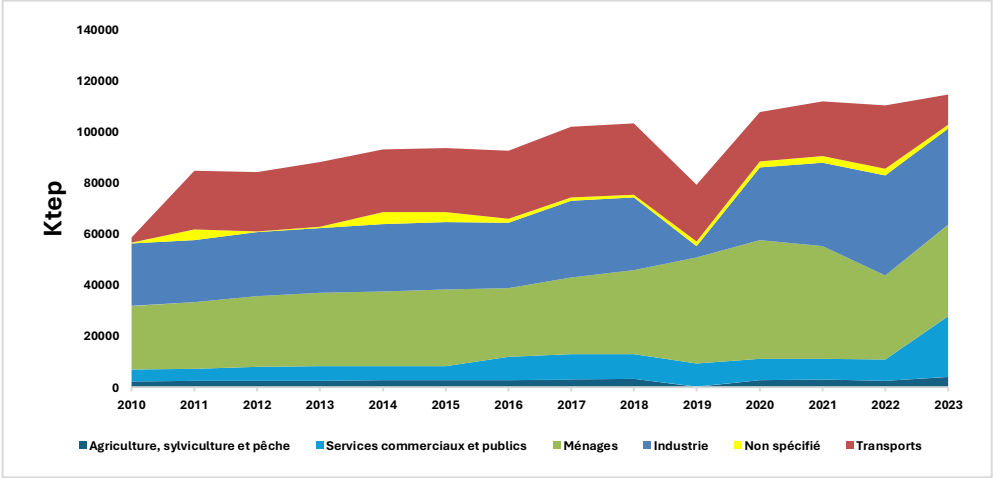
3.4.1 Consommation finale totale par secteur en Afrique centrale



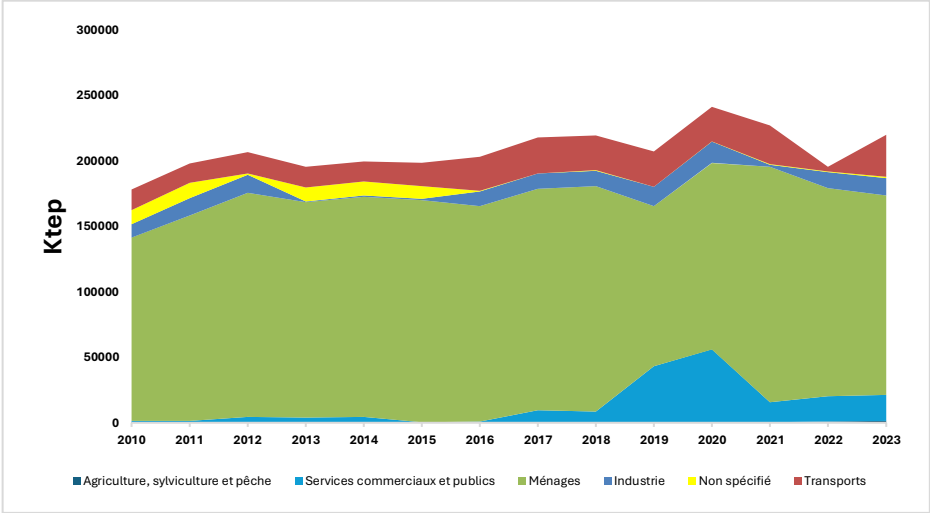
3.4.2 Consommation finale totale par secteur en Afrique du Nord



3.4.3 Consommation finale totale par secteur en Afrique australe



3.4.4 Consommation finale totale par secteur en Afrique de l'Ouest



3.4.5 Consommation finale totale par secteur en Afrique de l'Est

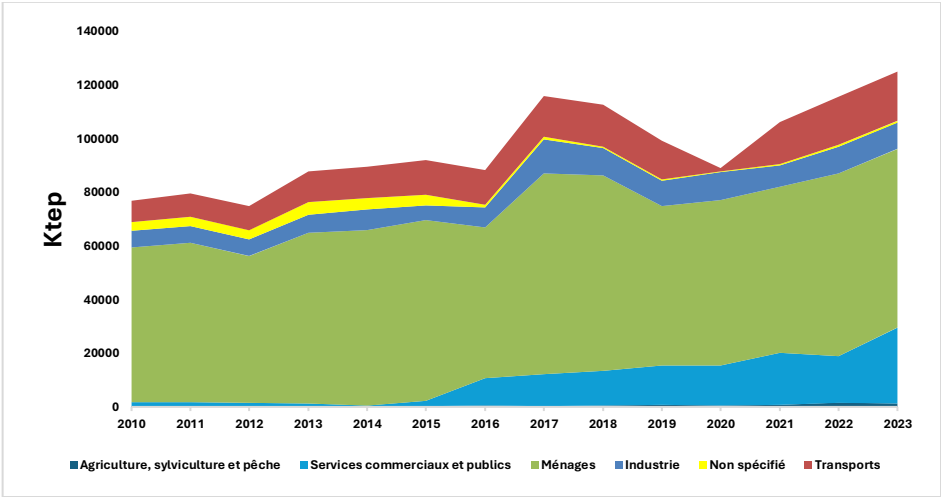


TABLEAU SIMPLIFIÉ DU BILAN ÉNERGETIQUE. 2000

Milliers de Tonnes d'équivalent pétrole (MTEP)		Pétrole brut 1	Produits Pétroliers	Charbon/Tourbe2	Gaz naturel	Nucléaire	Hydro	VP éolien, géoth & solaire	Carbur & déchets	Electricité	Total
APPROVISIONNEMENT PRIMAIRE	Production	361 087	-	117 811	34 537	3 390	6 698	394	162 066	-	685 982
	Importations	22 288	34 534	4 108	847	-	-	-	4 397	2 636	68 810
	Exportations	-265 250	-48 292	-36 006	-5 072	-	-	-	-	-1 445	-356 064
	Soutes maritimes intles	-	2 402	-	-	-	-	-	-	-	2 401
	Soutes de l'aviation intle	-	-5 417	-	-	-	-	-	-	-	-5 417
	Variations des stocks	-877	637	934	-	-	-	-	-	-	694
	TPES 3	117 248	-16 135	86 846	30 312	3 390	6 698	394	166 463	1 191	396 406
	Transferts	-12 686	21 505	-	-	-	-	-	-	-	8 819
	Différence statistique	-2 917	-5 799	-46	-1 447	-	-	-	23 297	260	14 040
	Transformation	-100 266	84 907	-74 204	-16 162	-3 390	-6 698	-394	-48 777	37 853	-127 131
TRANSFORMATION	Producteurs d'électricité	-143	-11 172	-53 406	-14 765	-3 390	-6 698	-394	-1 193	37 853	-53 306
	Raffineries de pétrole	-100 123	96 019	-	-	-	-	-	-	-	-4 104
	Usines de charbon de bois	-	-	-	-	-	-	-	-47 584	-	-47 584
	Gaz liquéfié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Charbon liquéfié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Hauts fourneaux Autres transformations	-	60	-20 798	-1 398	-	-	-	-	-	-22 136
	Industrie énergétique	Use -406	-389	-28	-4 029	-	-	-	-	-3 784	-8 608
	Usage individuel	-947	-2	-2 044	0	-	-	-	-	-4 817	-5 766
	Pertes	26	84 687	12 689	8 673	-	-	-	140 983	30 704	277 762
	CFT 4	26	13 009	6 782	4 712	-	-	-	5 586	14 854	44 970
CONSOMMATION FINALE	Industrie	-	52 866	8	0	-	-	-	-	529	53 403
	Transports	-	12 200	789	445	-	-	-	124 412	8 332	146 178
	Ménages Services com. & publics	-	1 537	566	40	-	-	-	2 426	3 993	8 561
	Agriculture/sylviculture	-	2 592	351	-	-	-	-	-	918	3 861
	Autres (non spécifiés)	-	872	5	493	-	-	-	8 558	2 078	12 006
	Usage non énergétique	-	1 611	4 187	2 984	-	-	-	-	-	8 783

TABLEAU SIMPLIFIÉ DU BILAN ÉNERGETIQUE . 2010

Milliers de Tonnes d'équivalent pétrole (MTEP)		Pétrole brut 1	Produits Pétroliers	Charbon/Tourbe2	Gaz naturel	Nucléaire	Hydro	VP éolien, géoth & solaire	Carbur & déchets	Electricité	Total
APPROVISIONNEMENT PRIMAIRE	Production	465190.55		132423.14	169397.64	3152.51	9555.96	1502.06	2903872.88		1072094.7
	Importations	35352.31	64908	4734.14	5519.61				5062.71	3280.71	118857.48
	Exportations (-)	-378688.16	-21859.01	-34569.46	-87729.6				0	-2941.84	-525785.0
	Soutes maritimes inties (-)		11500.19								11500.19
	Soutes de l'aviation intlie (-)		-5778.92								-5778.92
	Variations des stocks (+prélèvements, +constitutions)	1556.24	822.24	-35.76	0						2342.72
TRANSFORMATION	TPES 3	123410.94	49592.5	102552.06	87187.65	3152.51	9555.96	1502.06	295935.59	338.87	673228.14
	Transferts	-12238.15	16956.77								4718.62
	Différence statistique	3614.07	-37706.21	1162.26	-147.09	0	0	0	40316.05	586.71999999	7825.7996
	Transformation	-113931.67	97590.04	-81592.93	-47245.01	-3152.51	-9555.96	-1502.06	-73161.23	57387.68	-175163.6
	Producteurs d'électricité	-683.6	-16422.07	-68194.29	-44180.96	-3152.51	-9555.96	-1502.06	-1417.62	57387.68	-87721.39
		-113248.07	114012.11								764.03996
	Raffineries de pétrole								-71743.61		-71743.61
	Usines de charbon de bois										
	Gaz liquéfié	0			-11.79						-11.79
	Charbon liquéfié	0		0							0
CONSOMMATION FINALE	Hauts fourneaux			0							0
	Autres transformations	0	0	-13398.64	-3052.26				0		-16450.9
	Industrie énergétique Usage individuel	-476.03	-502.68	-10458.31	-12779.15				0	-4242.63	-28498.8
		-379.16	-4.21	0	-221.98				0	-7927.99	-8533.34
	Pertes	0	125926.21	11623.08	26794.42				263090.41	46142.65	473576.77
	CFT 4	0	14821.7	7630.46	12381.38				11022.55	20341.81	66197.9
	Industrie		84518.56	6.64	1327.76				0	396.47	86249.43
	Transports		14113.65	1544.94	4693.64				234443.09	14410.22	269205.54
	Ménages		1695.04	865.96	145.38				1232.92	8140.21	12079.51
	Services com. & publics		4935.95	232.97	32.67				0	1634.85	6836.44
	Agriculture/sylviculture	0									
	Autres (non spécifiés)	0	3324.74	291.21	515.79				16391.85	1218.09	21742.68
	Usage non énergétique	0	2516.57	1050.9	7697.8						11265.27

TABLEAU SIMPLIFIÉ DU BILAN ÉNERGETIQUE. 2022

Milliers de Tonnes d'équivalent pétrole (MTEP)		Pétrole brut 1	Produits Pétroliers	Charbon/Tourbe2	Gaz naturel	Nucléaire	Hydro	VP éolien, géoth & solaire	Carbur & déchets	Électricité	Total
APPROVISIONNEMENT PRIMAIRE	Production	321 615	-	131 257	226 041	3 541	14 521	9 042	289 980	-	995 998
	Importations	16 611	127 364	9 302	8 349	-	-	-	-	1821	163 447
	Exportations	-238 328	-38 974	-46 339	-85 675	-	-	-	-	-1838	-411 154
	Soutes maritimes intles	-	-8 147	-	-	-	-	-	-	-	-8 147
	Soutes de l'aviation intle	-	-6 775	-	-	-	-	-	-	-	-6 775
	Variations des stocks	7090	5 777	-	46	-	-	-	-	-	12 914
	TPES 3	106 988	79 245	94 221	148 762	3 541	14 521	9 042	289 980	-17	746 283
TRANSFORMATION	Transferts	-10 215	4 153	-	-	-	-	-	-	-	-6 063
	Différence statistique	-2 770	19 151	17 709	-6 605	-	-	-	-617	-5 746	21 121
	Transformation	-94 003	72 240	-82 161	-75 348	-3 541	-14 521	-9 042	-163 360	81 932	-287 805
	Producteurs d'électricité	-857	-12 590	-69 320	-73 399	-3 541	-14 521	-9 042	-13 884	81 932	-115 223
	Raffineries de pétrole	-93 145	84 830	-	-	-	-	-	-	-	-8 315
	Usines de charbon de bois	-	-	-	-	-	-	-	-149 476	-	-149 476
	Gaz liquéfié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Charbon liquéfié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Hauts fourneaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres transformations	-	-	-12 841	-1 949	-	-	-	-	-	-14 791
CONSUMATION FINALE	Industrie énergétique	se	-	-553	-15 199	-15 194	-	-	-	-5 554	-36 500
	Usage individuel	-	-	-66	-	-1 107	-	-	-	-11 115	-12 288
	Pertes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CFT 4	-	174 170	14 569	50 506	-	-	-	206 210	59 500	504 955
	Industrie	-	19 066	12 415	20 564	-	-	-	11 356	22 002	85 404
CONSUMATION FINALE	Transports	-	121 617	7	1 704	-	-	-	-	528	123 856
	Ménages	-	14 768	149	13 245	-	-	-	165 882	21 129	215 172
	Services com. & publics	-	4 631	722	2 249	-	-	-	28 972	12 346	48 920
	Agriculture/sylviculture	-	3 323	-	750	-	-	-	-	1 573	5 646
	Autres (non spécifiés)	-	1 288	1 277	11 995	-	-	-	-	1 922	16 482
	Usage non énergétique	-	9 477	-	-	-	-	-	-	-	9 477

FACTEURS DE
CONVERSION POUR
L'ÉNERGIE

	TJ	Gcal	Mtep	MBtu	GWh
	1	238,8	$2,388 \times 10^{-5}$	947,8	0,2778
TJ					
Gcal	$4,1868 \times 10^{-3}$	1	10^{-7}	3,968	$1,163 \times 10^{-3}$
Mtep	$4,1868 \times 10^4$	10^7	1	$3,968 \times 10^7$	11630
MBtu	$1,0551 \times 10^{-3}$	0,252	$2,52 \times 10^{-8}$	1	$2,931 \times 10^{-4}$
GWh		3,6	$8,6 \times 10^{-5}$	3412	1

FACTEURS
DE
CONVERSION
POUR LA
MASSE

	kg	t	tl	tc	lb
		1	0,001	$9,84 \times 10^{-4}$	$1,102 \times 10^{-3}$
Kilogramme (kg)					2,2046
Tonne (t)	1 000	1	0,984	1,1023	2 204,6
Tonne longue (tl)	1 060	1,016	1	1,120	2 240,0
Tonne courte (tc)	907,2	0,9072	0,893	1	2 000,0 ⁴
Livre (lb)	0454	$4,54 \times 10^{-4}$	$4,46 \times 10^{-4}$	$5,0 \times 10^{-4}$	1



FACTEURS DE CONVERSION POUR LE VOLUME

	Gal US	Gal britannique	bbl	Pieds ³	L	M ³
Gallon américain (gal)	1	0,8327	0,02381	0,1337	3,785	0,0038
Gallon britannique (gal)	1,201	1	0,02859	0,1605	4,5466	0,0045
Baril (bbl)	42,0	34,97	1	5,615	159,0	0,159
Pied cube (ft ³)	7,48	6,229	0,1781	1	28,3	0,0283
Litre (l)	0,2642	0,220	0,0063	0,0353	1	0,001
Mètre cube (m ³)	264,2	220,0	6,289	35,3147	1 000	1

Charbon/tourbe

Le charbon/tourbe comprend tous les combustibles primaires à base de charbon (y compris la houille et le lignite) et les combustibles dérivés (y compris le combustible breveté, le coke de haut fourneau, le coke de gaz, le BKB, le gaz d'usine à gaz, le gaz de cokerie, le gaz de haut fourneau et d'autres gaz récupérés). La tourbe est également comprise dans cette catégorie.

Houille

La houille comprend le charbon à coke anthracite et d'autres charbons bitumineux.

Charbon vapeur

Le charbon vapeur comprend l'anthracite, d'autres charbons bitumineux et de charbon sous-bitumineux.

Pétrole brut

Le pétrole brut comprend le pétrole brut, les liquides de gaz naturel, les matières premières de raffinerie et les additifs, ainsi que d'autres hydrocarbures.

Produits pétroliers

Les produits pétroliers comprennent les liquides de gaz de raffinerie, les matières premières de raffinerie et les additifs, ainsi que d'autres hydrocarbures.

Produits pétroliers

Les produits pétroliers comprennent le gaz de raffinerie, l'éthane, le GPL, l'essence d'aviation, l'essence automobile, les carburants pour avions, le kérosène, le gazole/diesel, le mazout, le naphta, le white spirit, les lubrifiants, le bitume, les cires de paraffine, le coke de pétrole et d'autres produits pétroliers.

Gaz naturel

Le gaz naturel comprend à la fois le gaz « associé » et le gaz « non associé ».

Nucléaire

Le nucléaire correspond à l'équivalent thermique primaire de l'électricité produite par une centrale nucléaire avec un rendement thermique moyen de 33 %.

Hydro

L'hydroélectricité correspond à la teneur énergétique de l'électricité produite dans les centrales hydroélectriques ; la production hydroélectrique exclut la production des centrales à accumulation par pompage.

Biocarburants et déchets

Les biocarburants et les déchets comprennent les biocarburants solides, les biocarburants liquides, le biogaz, les déchets industriels et les déchets municipaux. Les biocarburants sont définis comme toute matière végétale utilisée directement comme combustible ou convertie en combustibles (par exemple, le charbon de bois) ou en électricité et/ou en chaleur. Sont inclus ici le bois, les déchets végétaux (y compris les déchets de bois et les cultures utilisées pour la production d'énergie), l'éthanol, les matières/déchets animaux et les sulfites. Les déchets municipaux comprennent les déchets produits par les services résidentiels, commerciaux et publics qui sont collectés par les autorités locales pour être éliminés dans un lieu centralisé en vue de la production de chaleur et/ou d'électricité.

Autres

Les autres sources comprennent l'énergie géothermique, solaire, éolienne, marémotrice/houlomotrice/océanique, l'électricité et la chaleur. À moins que le rendement réel du processus géothermique ne soit connu, la quantité d'énergie géothermique entrant dans la production d'électricité est déduite de la production d'électricité des centrales géothermiques en supposant un rendement thermique moyen de 10 %. Pour l'énergie solaire, éolienne et marémotrice/houlomotrice/océanique, les quantités entrant dans la production d'électricité sont égales à l'énergie électrique produite. L'utilisation directe de la chaleur géothermique et solaire est également incluse. L'électricité est comptabilisée à la même valeur calorifique que l'électricité dans la consommation finale (c'est-à-dire 1 GWh = 0,000086 Mtep). La chaleur comprend la chaleur produite pour la vente et est comptabilisée dans le secteur de la transformation.

Production

La production correspond à la production d'énergie primaire, c'est-à-dire le charbon, le lignite, la tourbe, le

pétrole brut, les GNL, le gaz naturel, les biocarburants et les déchets, l'énergie nucléaire, l'énergie hydraulique, l'énergie géothermique, l'énergie solaire et la chaleur provenant des pompes à chaleur extraite de l'environnement ambiant. La production est calculée après élimination des impuretés (par exemple, le soufre du gaz naturel).

Importations et exportations

Les importations et les exportations comprennent les quantités qui ont franchi les frontières territoriales nationales du pays, qu'elles aient été dédouanées ou non.

a) Pétrole et gaz naturel

Les quantités de pétrole brut et de produits pétroliers importées ou exportées dans le cadre d'accords de transformation (c'est-à-dire le raffinage pour le compte d'autrui) sont incluses. Les quantités de pétrole en transit sont exclues. Le pétrole brut, le GNL et le gaz naturel sont déclarés comme provenant du pays d'origine ; les matières premières destinées au raffinage et les produits pétroliers sont déclarés comme provenant du pays de la dernière expédition. Les réexportations de pétrole importé pour transformation dans des zones sous douane sont présentées comme des exportations de produits du pays de transformation vers la destination finale.

b) Charbon/tourbe

Les importations et les exportations comprennent les quantités de combustibles obtenues auprès d'autres pays ou fournies à d'autres pays, qu'il existe ou non une union économique ou douanière entre les pays concernés. Le charbon en transit n'est pas inclus.

c) Électricité

Les quantités sont considérées comme importées ou exportées lorsqu'elles ont franchi les frontières territoriales nationales du pays.

Soutes maritimes internationales

Les soutes maritimes internationales couvrent les quantités livrées aux navires de tous pavillons qui effectuent des transports internationaux. La navigation internationale peut avoir lieu en mer, sur des lacs et des

voies navigables intérieures, ainsi que dans les eaux côtières. La consommation des navires effectuant des transports nationaux est exclue. La distinction entre transport national et international est déterminée sur la base du port de départ et du port d'arrivée, et non en fonction du pavillon ou de la nationalité du navire. La consommation des navires de pêche et des forces armées est également exclue.

Soutes de l'aviation internationale

Les soutes de l'aviation internationale couvrent les livraisons de carburants d'aviation aux aéronefs pour l'aviation internationale. Les carburants utilisés par les compagnies aériennes pour leurs véhicules routiers sont exclus. La distinction entre national et international doit être déterminée SUR LA BASE DES LIEUX DE DÉPART ET D'ATERRISSAGE ET NON EN FONCTION DE LA NATIONALITÉ DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE.

Pour de nombreux pays, cela exclut à tort le carburant utilisé par les transporteurs nationaux pour leurs départs internationaux.

Variations des stocks

Les variations de stocks reflètent la différence entre les niveaux de stocks d'ouverture au premier jour de l'année et les niveaux de clôture au dernier jour de l'année des stocks détenus sur le territoire national par les producteurs, les importateurs, les industries de transformation d'énergie et les grands consommateurs. Une augmentation des stocks est indiquée par un chiffre négatif, et une diminution des stocks par un chiffre positif.

Approvisionnement total en énergie primaire (TPES)

L'approvisionnement total en énergie primaire (TPES) est composé de la production + les importations – les exportations – les soutes maritimes internationales – les soutes de l'aviation internationale ± les variations des stocks. Pour le total mondial, les soutes maritimes internationales et les soutes d'aviation internationale ne sont pas soustraites du TPES.

Transferts

Les transferts comprennent à la fois les transferts entre produits, les produits transférés et les produits recyclés.

Différences statistiques

Les différences statistiques comprennent la somme des différences statistiques inexpliquées pour chaque combustible, telles qu'elles apparaissent dans les statistiques énergétiques de base. Elles comprennent également les différences statistiques qui résultent de la diversité des facteurs de conversion dans les colonnes charbon/tourbe et pétrole.

Centrales électriques

Les centrales électriques désignent les centrales conçues pour produire uniquement de l'électricité. Si une ou plusieurs unités de la centrale sont des unités de cogénération (et que les entrées et les sorties ne peuvent être distinguées sur une base unitaire), l'ensemble de la centrale est désigné comme une centrale de cogénération. Les producteurs dont c'est l'activité principale et les centrales auto-productrices sont inclus ici.

Centrales de cogénération

Les centrales de cogénération désignent les centrales conçues pour produire à la fois de la chaleur et de l'électricité. Elles sont parfois appelées centrales de cogénération. Dans la mesure du possible, les entrées de combustible et les sorties d'électricité/de chaleur sont exprimées en unités plutôt qu'en plans. Toutefois, si les données ne sont pas disponibles en unités, la convention définissant un plan de cogénération mentionnée ci-dessus est adoptée. Les producteurs dont c'est l'activité principale et les centrales de production automatique sont inclus ici.

Hauts fourneaux

Les hauts fourneaux incluent les entrées et les sorties de combustibles provenant des hauts fourneaux.

Usines à gaz

Les usines à gaz sont traitées de la même manière que la production d'électricité, la quantité produite apparaissant comme un chiffre positif dans la colonne charbon/tourbe ou dans la colonne gaz naturel après mélange avec du gaz naturel, les entrées comme des entrées négatives dans les colonnes charbon/tourbe et produits pétroliers, et les pertes de conversion apparaissant dans la colonne totale.

Fours à coke

Les fours à coke contiennent les pertes liées à la transformation du charbon de combustible primaire en

combustible secondaire et de combustible secondaire en combustible tertiaire (charbon dur en coke et charbon patenté, lignite en BKB, etc.).

Raffineries de pétrole

Les raffineries de pétrole indiquent l'utilisation d'énergie primaire pour la fabrication de produits pétroliers finis et la production correspondante. Le total reflète donc les pertes de transformation. Dans certains cas, les données de la colonne « total » sont des chiffres positifs. Cela peut être dû soit à un problème dans le bilan primaire de la raffinerie, soit au fait que l'AIE utilise les pouvoirs calorifiques nets régionaux pour les produits pétroliers.

Usines pétrochimiques

Les usines pétrochimiques couvrent les reflux provenant de l'industrie pétrochimique. Il convient de noter que les reflux provenant des produits pétroliers utilisés à des fins non énergétiques (c'est-à-dire le white spirit et les lubrifiants) ne sont pas inclus ici, mais dans les utilisations non énergétiques.

Usines de liquéfaction

Les usines de liquéfaction comprennent divers procédés de liquéfaction, tels que les usines de liquéfaction du charbon et les usines de conversion du gaz en liquide.

Autres transformations

Les autres transformations couvrent les transformations non spécifiées qui ne figurent pas ailleurs, telles que la transformation de biocarburants solides primaires en charbon de bois.

Consommation spécifique au secteur énergétique

La consommation spécifique au secteur énergétique comprend l'énergie primaire et secondaire consommée par les industries de transformation à des fins de chauffage, de pompage, de traction et d'éclairage (ISIC 05.06.19 et 35. Groupe 091 et classes 0892 et 0721).

Pertes

Les pertes comprennent les pertes liées à la distribution, au transport et au transfert d'énergie.

Consommation finale totale (CFT)

La consommation finale totale (CFT) est la somme des consommations des différents secteurs d'utilisation finale; les reflux provenant de l'industrie pétrochimique ne sont pas inclus dans la consommation finale.

Industrie

La consommation industrielle est spécifiée dans les sous-secteurs suivants (l'énergie utilisée pour le transport par l'industrie n'est pas incluse ici, mais est déclarée dans la rubrique « transport ») :

- Industrie sidérurgique [groupe 241 et classe 2431 de la CITI].
- Industrie chimique et pétrochimique [divisions 20 et 21 de la CITI], à l'exclusion des matières premières pétrochimiques.
- Industries de base des métaux non ferreux [groupe 242 et classe 2432 de la CITI].
- Minéraux non métalliques tels que le verre, la céramique, le ciment, etc. [division 23 de la CITI] ; - Matériel de transport [divisions 29 et 30 de la CITI]. - Les machines comprennent les produits métalliques fabriqués, les machines et les équipements autres que le matériel de transport [divisions 25 à 28 de la CITI].

Industrie (suite)

- Exploitation minière (à l'exclusion des combustibles) et carrières [divisions 07 et 08 de la CITI et groupe 099] ;
- Alimentation et tabac [divisions 10 et 12 de la CITI] ;
- Papier, pâte à papier et imprimerie [divisions 17 et 18 de la CITI] ;
- Bois et produits du bois (autres que la pâte à papier et le papier) [division 16 de la CITI] ; - Construction [divisions 41 et 43 de la CITI] ;
- Textile et cuir [divisions 13 à 15 de la CITI] ; - non spécifié (toute industrie manufacturière non incluse ci-dessus) [divisions 22, 31 et 32 de la CITI].

Transports

Les transports comprennent tous les carburants utilisés pour le transport [divisions 39 à 51 de la CITI]. Ils comprennent les transports dans l'industrie et couvrent l'aviation intérieure, le transport routier, ferroviaire et par

pipeline, la navigation intérieure et les transports non spécifiés. Les carburants utilisés pour la pêche en mer, côtière et intérieure (inclus dans la consommation militaire et la pêche (inclus dans les autres non spécifiés) sont exclus des transports.

Veuillez noter que les soutes maritimes et d'aviation internationale sont également incluses ici dans le total mondial.

Autres

Les autres services couvrent les services résidentiels, commerciaux et publics [divisions 33, 36 à 39, 45 à 47, 52, 53, 56, 58-66, 68-75, 77-82, 84 (à l'exclusion de la classe 8422), 85-88 et 90-99]. L'agriculture/la sylviculture [divisions 01 et 02 de la CITI], la pêche [division 03 de la CITI] et la consommation non spécifiée.

Utilisation non énergétique

L'utilisation non énergétique couvre les combustibles qui sont utilisés comme matières premières dans différents secteurs et qui ne sont pas consommés comme combustible ni transformés en un autre combustible. L'utilisation non énergétique comprend également les matières premières pétrochimiques. L'utilisation non énergétique est indiquée séparément dans la consommation finale sous la rubrique « utilisation non énergétique ».

Notes



2025



AFREC

African Energy
Commission



Statistiques clés sur l'énergie en Afrique 2025
COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE - AFREC